

Aurillac, le 08 décembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES ET LA DÉLINQUANCE AUPRÈS DES SENIORS

Action de prévention

Le groupement de gendarmerie du Cantal, en partenariat avec la préfecture du Cantal et le Conseil départemental du Cantal, sont engagés dans la lutte contre les violences intra familiales et la délinquance envers les séniors.

Dans ce cadre, mercredi 8 décembre, Serge Castel, préfet du Cantal, Bruno Faure, président du Conseil départemental, et le colonel Aubry, commandant le groupement de gendarmerie du Cantal se sont rendus à Naucelles dans le cadre d'une opération de prévention des violences intra-familiales et de la délinquance envers les seniors. À cette occasion, 50 000 sacs à pain et 50 000 sacs à pharmacie, portant des conseils et des messages de prévention, seront distribués dans les boulangeries et pharmacies du Cantal.

L'objectif est de faire connaître au plus grand nombre d'une part les numéros d'urgence dans le cadre des violences intra familiales, d'autre part les bons réflexes à adopter par les séniors parfois victimes d'individus malveillants. Cette opération à l'initiative de la gendarmerie a été cofinancée par le Conseil départemental du Cantal et l'État via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR).

C'est l'occasion une nouvelle fois de dire et d'encourager à dire stop à ces violences. Pour rappel le 3919 fonctionne à présent 24h/24h et en septembre 2021, 1493 conversations ont eu lieu sur le tchat de la plateforme <u>arrêtons les violences.gouv.fr.</u>

Concernant les faits de délinquances à l'encontre des séniors, la gendarmerie enregistre une forte hausse des faits d'escroqueries économique et financière, avec une



augmentation de + 84,80 % par rapport à la même période 2020, pour 61 faits constatés du 01/01/21 au 30/11/21.

A l'approche des fêtes de fin d'année, il est important de rappeler les bons rélexes :

- être vigilant sur les commandes et petites annonces sur internet (affichage du cadenas verrouillé dans la barre d'adresse signalant la sécurisation du site),
- se méfier des annonces indiquants des prix excessivement bas,
- être vigilant au distributeur automatique de billet,
- ne pas communiquer ses coordonnées bancaires par email
- ne pas ouvrir à un inconnu.

De plus les séniors qui se sentent isolés et/ou menacés peuvent bénéficier de l'opération "tranquilité séniors" en se faisant connaître auprès des organismes sociaux, de leur mairie, ou du commissariat et de leur brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de leur domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

Pour aller plus loin, le site <u>cybermalveillance.gouv.fr</u> a pour missions d'assister les particuliers, les entreprises, les associations, les collectivités et les administrations victimes de cybermalveillance, de les informer sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger.

Chiffres clés:

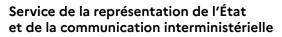
Pour la délinquance envers des séniors

Du 01/01/2021 au 30/11/2021 : 2 victimes d'Atteinte Violence Intégrité Physique (AVIP), 61 victimes d'Escroquerie Infraction Economique et Financières (EIEF), 12 victimes "autres" (dont 4 atteintes à la dignité).



Vous trouverez ci-dessous les visuels imprimés sur les sacs de l'opération sérénité séniors et les numéros d'urgence utiles dans le cadre des violences intra-familiales :





Tél.: 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72 Mél.:pref-communication@cantal.gouv.fr





Tél.: 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72 Mél.: pref-communication@cantal.gouv.fr

